

Décision

Générale

colonial

Décision n° 64/55/SPCG chargeant le Vice-Président du Conseil de Gouvernement, ministre des Travaux publics et du Port, de l'expédition des affaires courantes du Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales .

n° 64/55/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 mai 1964

Numéro JO
n° 6 du 01/07/1964

Date du numéro
1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Aref Bourhan, Vice-Président du Conseil de Gouvernement, Ministre des Travaux publics et du Port, est chargé, à compter du 29 mai 1964, de l'expédition des affaires courantes du Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales pendant l'absence de M. Barkat Gourat Hamadou, Ministre titulaire.